

OMC- Bilan et perspectives de l'accord de Bali du 3 au 7 décembre 2013

Les enjeux agricoles de la 9^è Conférence ministérielle de l'OMC portaient essentiellement sur le changement de la règle actuelle de l'Accord sur l'Agriculture (AsA) qui ne permet pas aux Pays en Développement (PED) de subvenir aux enjeux de sécurité alimentaire de leurs pays. L'acquisition de stocks publics de denrées alimentaires de bases achetés au-dessus du prix de référence mondial est en effet considérée comme ayant des effets de distorsion sur les marchés mondiaux. Les PED, aux agricultures moins compétitives, ne peuvent donc mettre en place des dispositifs de soutien aux productions nationales qui seront ensuite distribués aux consommateurs pauvres.



Au nom du G 33, l'Inde a demandé l'évolution de cette règle injuste et infondée. Avec la fermeté de son ministre du commerce, l'Inde et les PED ont obtenu satisfaction dans la mesure où un accord a été trouvé pour autoriser ces dispositifs. Malgré ce résultat probant et encourageant, l'autorisation est donnée de manière provisoire et seulement pour les programmes de sécurité alimentaire existant.

Avec cet accord, les PED ont mis en un pied dans la porte des règles de l'AsA qu'il convient d'ouvrir pleinement pour remettre en cause le dumping des Etats Unis et de l'Union Européenne. Les sociétés civiles du Nord et du Sud doivent se mobiliser et intensifier leur soutien aux PED membres de l'OMC et continuer à prôner la souveraineté alimentaire, seul modèle à même de garantir le droit des peuples à une alimentaire en quantité et qualité suffisante, dans le respect des droits fondamentaux universels.

Synthèse de Mathieu Gerbault, bénévole Politique Agricole pour SOLIDARITÉ